

Article R4453-18 du Code du travail - Rayons et champs électromagnétiques : Information

Date de mise à jour : 20 Janvier 2023

Notre analyse

Dans le cadre de l'évaluation des risques que l'employeur doit réaliser afin de prévenir l'exposition des salariés aux champs électromagnétiques, le Code du travail prévoit des valeurs seuils d'exposition à ne pas dépasser. Plus précisément, le code distingue :

- les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) à ne pas dépasser ;
- les valeurs déclenchant les actions (VA) à mettre en œuvre par l'employeur comme mesures et moyens de prévention. Si les mesures de champs réalisées à proximité du travailleur dépassent les VA, l'employeur doit prendre les actions de prévention appropriées en conséquence.

Lorsque les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des champs électromagnétiques dépassant les VA identifiées ou présentant d'autres risques d'effets indirects, l'employeur doit établir une notice de poste pour chaque poste de travail.

La notice de poste vise à informer les salariés des risques auxquels leur travail peut les exposer et les dispositions prises par l'employeur pour les éviter. Celle-ci rappelle en particulier les règles de sécurité applicables et les consignes relatives aux mesures de protection collective et individuelle.

Article R4453-18 du Code du travail - Rayons et champs électromagnétiques : Information

L'employeur établit une notice de poste pour chaque poste de travail lorsque les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des champs électromagnétiques dépassant les valeurs déclenchant l'action identifiées en application de l'article R. 4453-6 ou présentant d'autres risques d'effets indirects.

La notice est destinée à informer les travailleurs des risques auxquels leur travail peut les exposer et des dispositions prises pour les éviter. Elle rappelle en particulier les règles de sécurité applicables et les consignes relatives aux mesures de protection collective et individuelle.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Dossier - Champs électromagnétiques

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Rayons ultraviolets (UV), appareils lasers, champs électromagnétiques, les risques d'exposition aux rayonnements sur les chantiers

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Exposition aux champs
électromagnétiques :
définition des grandeurs
physiques pour les VLEP et
VDA

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)